DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

Envoyé en préfecture le 24/11/2025
Reçu en préfecture le 24/11/2025
Publié le
ID : 041-214100455-20251124-D2025_033-AR

DECISION DU MAIRE D 2025 - 033

Décision prise en application de l'article L2122-22 du Code Général des collectivités territoriales

TRAVAUX VOIRIE

Le Maire de la Commune de Chaumont-sur-Loire,

Le Maire de la Commune de Chaumont-sur-Loire,

Vu l'article L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°D2020/25 en date du 04 juin 2020 rendue exécutoire le 23/06/2020 portant délégations du conseil municipal à Monsieur le Maire,

Vu le vote du budget principal 2025,

Vu le devis n°4268/10/25 de l'entreprise SARL ROBINET TP en date du 20 octobre 2025 d'un montant de 3 370,50 € HT pour des travaux divers concernant la voirie,

Considèrent la nécessité d'entretenir les accotements, les fossés etc.

DECIDE

Article 1 : D'accepter et de signer le devis de l'entreprise SARL ROBINET pour un montant HT de 3 370,50 € HT pour effectuer les curages des fosses et les accotements sur la commune.

Article 2 : D'imputer cette dépense en section de fonctionnement du budget principal.

Article 3 : Conformément à l'article L2122-23 du CGCT, le maire rendra compte de cette décision au conseil municipal. La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du conseil municipal et publiée sur le site internet de la Mairie. Elle fera également l'objet d'une transmission au représentant de l'État dans le département.

Fait à CHAUMONT-SUR-LOIRE
Le 24 novembre 2025.

MAIRIE de CHAUMONT-SUR-LOIRE (41150)

Le Maire,
B. MARSEAULT

Transmis au Représentant de l'État le : 24 novembre 2025

Le Maire ou son représentant certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Délais et voies de recours : la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours gracieux auprès du Maire et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'Orléans.

Mod. 540330 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT